
**Discours prononcé par David Dodge
gouverneur de la Banque du Canada
au Sommet économique de l'Ontario 2006
Niagara-on-the-Lake (Ontario)
le 25 octobre 2006**

Le climat économique mondial et son incidence sur l'économie de l'Ontario

Le Sommet économique de l'Ontario est un événement qui revêt une grande importance, et j'aurais aimé pouvoir y assister, non seulement pour m'adresser à vous en personne, mais aussi pour écouter les divers échanges qui s'y tiendront au cours des deux prochains jours. Vous allez discuter de sujets qui sont d'une importance cruciale pour la prospérité économique de l'Ontario. Comment développer pleinement le capital humain et le retenir? Comment encourager la recherche, l'innovation et la commercialisation en Ontario? Comment améliorer la compétitivité de la province sur les marchés mondiaux? Les réponses que nous, décideurs publics, dirigeants syndicaux et chefs d'entreprises, apporterons à ces questions détermineront dans une large mesure le bien-être économique futur de nos concitoyens.

Mon but aujourd'hui est de préparer le terrain à vos débats sur ces questions. Je commencerai par passer en revue les perspectives économiques mondiales exposées dans la livraison d'octobre du *Rapport sur la politique monétaire*, que la Banque du Canada a publiée la semaine dernière. J'examinerai ensuite les répercussions possibles de la conjoncture internationale sur l'économie canadienne en général et sur celle de l'Ontario en particulier. Puis, j'aborderai brièvement les thèmes du sommet ainsi que quelques-unes des politiques que je considère comme essentielles pour assurer l'avenir économique de la province. Enfin, pendant le reste du temps qui m'est alloué ce matin, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions et d'écouter vos commentaires.

Le climat économique mondial

Permettez-moi tout d'abord de dresser le portrait des perspectives économiques internationales, avant de m'intéresser à leurs implications pour le Canada et plus particulièrement l'Ontario. À n'en pas douter, les nouvelles concernant l'économie mondiale sont encourageantes. La vive progression des dernières années semble appelée à se poursuivre. Dans son scénario de référence, la Banque prévoit que la croissance économique à l'échelle du globe atteindra 5,1 % en termes réels cette année, puis se modérera légèrement pour s'établir à 4,5 % en 2008.

Ces chiffres masquent toutefois des différences notables entre les situations propres aux diverses régions du monde. Ainsi, l'expansion en Asie reste vigoureuse, grâce au dynamisme des économies de la Chine et de l'Inde. De fait, les autorités chinoises essaient tant bien que mal de ramener le rythme d'accroissement à un niveau plus soutenable. D'autres pays à marché émergent, notamment en Amérique du Sud et en

Afrique, sont aussi en pleine croissance, ce qui est de bon augure pour l'avenir de ces régions. Parallèlement, il est très encourageant de constater que la demande intérieure se raffermi enfin en Europe et au Japon.

En revanche, après avoir connu plusieurs années de forte progression, l'économie américaine se ralentit, bridée par le recul du secteur du logement et la décélération de la demande d'automobiles. Le taux de la croissance économique aux États-Unis, qui a atteint 5,6 % en chiffres annuels au premier trimestre de 2006, s'est replié à 2,9 % au deuxième trimestre, et il se pourrait bien qu'il soit descendu sous les 2 % au troisième. Plus tôt cette année, la Banque avait prédit que l'activité chez nos voisins du sud commencerait à se modérer, mais le ralentissement auquel nous assistons est plus prononcé et s'est amorcé plus tôt que nous ne l'avions anticipé. Dans la livraison du *Rapport* parue la semaine dernière, nous avons révisé notre projection et estimons maintenant que le rythme d'expansion de l'économie américaine devrait se situer en moyenne entre 2 et 2,5 % au second semestre de cette année et au premier semestre de 2007, et devrait ensuite remonter au-dessus de 3 % durant la deuxième moitié de l'an prochain et y demeurer tout au long de 2008.

Je ne voudrais surtout pas minimiser ce qui se passe actuellement aux États-Unis, mais je crois qu'il est important de reconnaître qu'il s'agit là simplement d'une correction cyclique nécessaire. À notre avis, nous assistons probablement à un ralentissement temporaire de la croissance et non pas à une contraction de l'activité. Nos prévisions illustrent sans doute mieux le caractère modéré et provisoire de la baisse de régime de l'économie américaine lorsqu'elles sont exprimées sous forme de taux annuels moyens. Ainsi, nous nous attendons à ce que l'expansion aux États-Unis soit de 3,3 % pour l'ensemble de 2006, de 2,6 % en 2007 et de 3,2 % en 2008.

Notre scénario de référence ne prévoit pas que le recul observé dans les secteurs du logement et de l'automobile se répercutera de façon notable sur la consommation aux États-Unis, ou sur les investissements des entreprises. Le tassement ne devrait pas se prolonger non plus. Il s'agit, pour l'heure, d'une hypothèse raisonnable. En effet, on ne décèle aucun signe de tensions systémiques sur les marchés financiers ou parmi les institutions financières aux États-Unis. Et rien dans les données économiques ne porte à croire que le recul en question soit en train de se propager. C'est ce que fait valoir également la Réserve fédérale américaine dans le livre beige qu'elle a publié il y a deux semaines. Je conviens toutefois que c'est là une maigre consolation pour les Ontariens dont le gagne-pain est étroitement lié aux aléas des secteurs américains du logement et de l'automobile. Naturellement, il subsiste un risque que cette projection se révèle erronée, et je reviendrai sur ce point dans quelques minutes.

J'aimerais faire une dernière remarque au sujet de la conjoncture internationale avant de passer au contexte canadien. Depuis un certain temps déjà, les décideurs publics s'inquiètent des déséquilibres mondiaux, c'est-à-dire du déficit considérable de la balance courante des États-Unis et des excédents qu'affichent en contrepartie des pays d'Asie et les principaux pays exportateurs de pétrole. La hausse actuelle de la demande à l'extérieur de l'Amérique du Nord et le ralentissement de l'économie américaine aideront

sans aucun doute à la résolution des déséquilibres et réduiront le risque d'une correction soudaine et brutale. Dans son scénario de référence, la Banque postule que les déséquilibres se résorberont progressivement et sans heurts. Cela dit, il est essentiel que les décideurs publics continuent à prendre les mesures adéquates qui permettront un ajustement fondé sur le marché tant à l'intérieur de leurs économies nationales qu'entre ces dernières. Si les marchés ont l'assurance que ces mesures seront adoptées, le risque que leur humeur ne change brusquement et que la résolution des déséquilibres soit désordonnée s'en trouvera réduit.

Les perspectives de l'économie canadienne

J'aimerais maintenant vous exposer les perspectives économiques de l'ensemble du Canada, pour me concentrer ensuite sur celles de l'Ontario. Étant donné le ralentissement plus abrupt que prévu de l'expansion aux États-Unis, l'économie de notre pays a crû à un rythme inférieur aux attentes aux deuxième et troisième trimestres de cette année. Après avoir augmenté de 3,6 % en chiffres annuels au premier trimestre de 2006, le PIB n'a progressé que de 2 % entre avril et juillet. Pour ce qui est du troisième trimestre, nous nous attendons à ce que le chiffre que publiera Statistique Canada à la fin de novembre avoisine également les 2 %.

Pour l'avenir, la Banque prévoit que les dépenses de consommation continueront de s'accroître à un rythme robuste durant le reste de l'année et jusqu'à la fin de 2008, grâce à de nouveaux gains au chapitre du revenu disponible et à la progression de l'avoir net des ménages. Toutefois, les investissements dans le secteur du logement devraient fléchir quelque peu en 2007 et 2008, après de nombreuses années d'un très vif essor. Les investissements des entreprises devraient pour leur part demeurer vigoureux, ces dernières réagissant aux contraintes de capacité et tirant parti des cours élevés attendus de l'énergie et des métaux, du maintien de conditions financières favorables et de leurs hauts niveaux de liquidités. En ce qui concerne les administrations publiques, la Banque suppose encore que leurs budgets seront relativement équilibrés au fil du temps. Cela signifie que les importants excédents enregistrés récemment ne se maintiendront pas, et que les gouvernements équilibreront leurs dépenses et leurs recettes.

Encore une fois, il est important de considérer le léger ralentissement en cours comme un mouvement vraisemblablement cyclique et de courte durée. La Banque estime que la demande intérieure finale augmentera de 4,2 % en 2006, de 3,2 % en 2007 et de 2,8 % en 2008. Cependant, l'affaiblissement de la croissance aux États-Unis aura clairement une incidence sur l'économie canadienne à court terme. Selon la Banque, les exportations nettes devraient retrancher 1,3 point de pourcentage au taux de progression cette année et 0,7 point l'an prochain, et n'être d'aucun concours à l'expansion en 2008. Dans l'ensemble, la Banque prévoit que le rythme d'accroissement du PIB réel atteindra 2,8 % en 2006, pour descendre à 2,5 % en 2007 et ensuite remonter à 2,8 % en 2008.

Dans la livraison du *Rapport* publiée la semaine dernière, la Banque dit juger à l'heure actuelle que l'économie se trouve en situation de demande légèrement excédentaire. Sa projection relative à la croissance implique que cet excédent se résorbera d'ici au second

semestre de 2007 et que l'économie devrait ensuite continuer de tourner près de son potentiel jusqu'à la fin de 2008.

Dans l'ensemble, l'économie canadienne a affiché une excellente tenue, surtout quand on considère qu'elle a poursuivi son ajustement à un certain nombre de grandes forces à l'œuvre à l'échelle internationale. Parmi ces forces, mentionnons notamment la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, qui a contribué à renforcer la demande mondiale de beaucoup de produits et de services canadiens et à accroître la concurrence à laquelle font face certaines entreprises au pays. La force de cette demande a provoqué un renchérissement de la plupart des matières premières, qui s'est accompagné d'une appréciation du dollar canadien. Il est à noter que tous ces changements surviennent à un moment où des banques centrales de divers coins de la planète s'emploient à réduire les liquidités au sein de l'économie mondiale.

Bien sûr, il est beaucoup plus facile de discourir sur les ajustements économiques que de les effectuer. De plus, il est important de reconnaître que ceux-ci sont souvent très pénibles sur le plan individuel. Néanmoins, dans l'ensemble, l'économie canadienne continue de s'adapter assez bien. La faible croissance de la productivité du travail enregistrée récemment a toutefois amené la Banque à réviser à la baisse le taux d'augmentation de la production potentielle postulé pour la période se terminant à la fin de 2008, le faisant ainsi passer de 3 à 2,8 %.

Selon notre projection, l'inflation mesurée par l'indice de référence devrait se maintenir légèrement au-dessus de 2 % au cours des prochains mois, mais redescendre à 2 % au second semestre de 2007 et rester à ce niveau jusqu'à la fin de 2008. Pour sa part, l'inflation mesurée par l'IPC global continuera d'être influencée par la diminution de la taxe sur les produits et services et l'évolution des marchés de l'énergie. Nous nous attendons à ce que le taux d'accroissement de l'IPC global demeure sous la cible de 2 %, s'établissant aux alentours de 1,5 % entre le dernier trimestre de 2006 et la fin du deuxième trimestre de l'an prochain. Il devrait ensuite avoisiner 2 % jusqu'à la fin de 2008.

Permettez-moi maintenant de vous dire quelques mots sur les risques entourant notre projection. Ceux-ci semblent être un peu plus importants, tant à la hausse qu'à la baisse, qu'ils ne le paraissent plus tôt cette année. Le principal risque à la hausse est toujours lié au dynamisme des dépenses des ménages et des prix des logements. Les revenus des ménages continuent de progresser, le crédit à la consommation est actuellement très élevé et les maisons ont considérablement renchéri. Ces trois facteurs pourraient entraîner une consommation plus forte que prévu, ce qui exercerait des pressions ascendantes sur l'inflation. En outre, la solide croissance des prix et des salaires observée en ce moment dans l'Ouest du Canada pourrait s'étendre à d'autres régions. Le risque à la baisse prédominant tient à la possibilité que le ralentissement aux États-Unis soit plus prononcé et plus long qu'anticipé. Une telle évolution se traduirait par une baisse de la demande d'exportations canadiennes et un affaiblissement plus généralisé de notre économie. La Banque estime que les risques pesant sur ses prévisions en matière d'inflation sont relativement équilibrés. De plus, elle juge à l'heure actuelle que le taux cible du

financement à un jour se trouve à un niveau compatible avec la réalisation de la cible d'inflation à moyen terme.

Implications pour l'Ontario

Maintenant que j'ai présenté les projections de la Banque, je souhaite vous entretenir de ce qu'elles signifient pour l'économie ontarienne. En fait, les enjeux ici sont de deux ordres. Les premiers concernent les répercussions d'un ralentissement cyclique de courte durée. Les seconds sont liés aux difficultés structurelles à long terme auxquelles l'Ontario doit faire face. Je les examinerai à tour de rôle.

Il est évident que le recul cyclique des secteurs du logement et de l'automobile aux États-Unis soulève des problèmes particuliers en Ontario. Compte tenu du degré d'intégration des économies ontarienne et américaine, la province se ressentira durement du ralentissement au sud de la frontière tout au long du second semestre de cette année et des six premiers mois de 2007. Quand on constate que les produits automobiles ont représenté 44 % des exportations ontariennes de marchandises l'an passé, il est clair que la baisse de régime aux États-Unis éprouvera sérieusement l'Ontario, probablement plus que d'autres provinces. Les industries de fabrication de biens connexes pourraient aussi être encore en butte à de graves difficultés. Cependant, je vous rappelle que 70 % de l'activité économique de la province repose sur le secteur des services, qui demeure solide. Globalement, l'Ontario pourrait bien afficher des résultats inférieurs à la moyenne canadienne d'ici la fin de cette année ainsi qu'en 2007. Quoi qu'il en soit, la croissance modeste de l'économie ontarienne devrait se poursuivre.

Ce sont là quelques enjeux à court terme auxquels l'Ontario est confrontée. J'aimerais maintenant élaborer un peu sur les problèmes structurels à long terme dont sont affligées certaines industries ontariennes. Le secteur de la foresterie, y compris celui des pâtes et papiers, est confronté à de nombreux défis à ce chapitre. Il se heurte notamment à la concurrence de plus en plus vive livrée par des pays comme le Brésil et l'Indonésie, ainsi qu'à une atonie ou à un fléchissement de la demande mondiale de papier journal. De plus, les coûts du bois ont augmenté plus rapidement dans l'Est du Canada qu'ailleurs, ce qui aggrave la situation.

Dans le secteur automobile, la demande structurelle de véhicules en Amérique du Nord continue d'évoluer. Même si l'Ontario a procédé à des ajustements en conséquence, il faut faire davantage. En outre, les perspectives de croissance d'autres industries, engagées traditionnellement dans des activités à valeur ajoutée plutôt faible--comme le meuble, le vêtement et le textile--resteront également limitées en raison de la concurrence intense en provenance de l'Asie et d'autres pays.

Par contre, tout en reconnaissant ces difficultés structurelles, il ne faut pas oublier l'importance du secteur ontarien des services, qui est en bonne santé. Les perspectives pour de nombreuses branches de ce secteur, dont celles à forte valeur ajoutée comme les services financiers et les services aux entreprises, demeurent très favorables, de sorte qu'elles devraient continuer de soutenir l'économie de l'Ontario pendant quelque temps encore.

Mais quel que soit le secteur, nous ne devons pas perdre de vue que l'amélioration de l'efficacité est d'une importance capitale. C'est pourquoi il est encourageant de constater que des entreprises de la province investissent dans les machines et le matériel, le plus souvent afin d'accroître leur efficacité et leur productivité. C'est l'objectif que nous devons tous viser. Par conséquent, les décideurs publics doivent s'attacher spécialement à promouvoir l'efficacité des marchés financiers au pays. Et, comme je l'ai déjà dit dans beaucoup d'autres discours, ceux qui prennent les décisions en matière de politiques doivent être particulièrement axés sur l'atteinte de cet objectif, notamment en stimulant la concurrence et en améliorant le cadre réglementaire dans l'ensemble de l'économie.

Priorités pour l'Ontario en matière de politiques

Ce sera un plaisir pour moi d'en dire plus sur la nécessité d'accroître l'efficacité durant la période de questions. Mais avant de vous laisser la parole, permettez-moi de conclure en vous faisant part de quelques commentaires sur deux sujets dont vous allez discuter dans les prochains jours : le développement du capital humain et l'amélioration des infrastructures.

Essentiellement, la force d'une économie dépend des compétences de sa main-d'œuvre. Pour optimiser ces compétences, nous devons adopter une approche à très long terme en matière de formation et de perfectionnement. Aucune stratégie ou politique ne peut à elle seule tout régler. C'est pourquoi tous autant que nous sommes—parents, étudiants, travailleurs, gouvernements et employeurs--devons considérer le développement des compétences comme une priorité.

Le développement de la main-d'œuvre la plus qualifiée qui soit commence avec les parents, qui doivent faire de leur mieux pour que leurs enfants soient prêts à apprendre lorsqu'ils entrent à l'école. Il est prouvé que l'apprentissage dès la petite enfance joue un rôle essentiel dans la préparation des enfants pour l'école. Mais les parents ont besoin de soutien pour assumer leurs responsabilités à cet égard, et les gouvernements doivent faire leur part en fournissant ce soutien. L'investissement public dans l'éducation préscolaire est très rentable.

Les autorités doivent maintenir leur appui tant que les jeunes sont aux études. Il faut que le secteur public investisse afin d'améliorer l'efficacité de l'enseignement. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de garder les enfants à l'école plus longtemps, mais plutôt de faire en sorte qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pendant qu'ils y sont.

Naturellement, les études postsecondaires sont essentielles au développement de notre main-d'œuvre. Les collègues et les employeurs devraient collaborer plus étroitement afin que l'apprentissage soit intégré au milieu du travail. Ainsi, l'enseignement dispensé trouverait toute son utilité et les étudiants pourraient acquérir une expérience valable dans de vrais environnements de travail qui recourent aux technologies les plus modernes et sophistiquées qui soient. Je peux vous citer de bons exemples de ce genre de coopération, notamment entre le Humber College et des entreprises des secteurs du design, du marchandisage et de la fabrication de biens haut de gamme. Il s'agit là de démarches concrètes, qu'il faut multiplier.

Le perfectionnement des compétences doit continuer d'être au cœur des préoccupations pour tous les niveaux, y compris les études supérieures. Nous avons vu des centres de recherche devenir le pôle d'attraction du développement économique dans un secteur en particulier. Un exemple évident en Ontario est l'association étroite qui s'est formée entre la ville de Waterloo, la société Research in Motion et le secteur de l'informatique quantique. Ce genre de partenariat procure des avantages comparatifs à l'Ontario, qui a intérêt à en développer d'autres, rapidement.

À l'extérieur du monde de l'enseignement, nous, les employeurs, devons prendre au sérieux notre responsabilité d'investir dans les compétences de nos employés. J'ai déjà parlé de cette question en profondeur dans un discours que j'ai prononcé au Humber College l'année dernière, je ne m'étendrai donc pas sur ce sujet. Je vous invite plutôt à prendre connaissance de ces observations, qui se trouvent dans le site Web de la Banque du Canada.

Ma dernière remarque à propos du renforcement des compétences se rapporte aux pressions démographiques, qu'il ne faudrait pas oublier. La population vieillit, et nous devons bientôt relever le défi qui consiste à employer à meilleur escient les travailleurs dans la soixantaine, voire plus âgés. Il faudra donc examiner les incitations à l'emploi, les milieux de travail et d'autres questions afin de permettre à ceux d'entre eux qui le souhaitent de demeurer dans la population active.

En plus de perfectionner les compétences de notre main-d'œuvre, il est aussi nécessaire de supprimer le plus d'obstacles possible au chapitre de la mobilité. Comme je l'ai déjà mentionné, une restructuration économique est en cours en Ontario, ainsi que d'un bout à l'autre du pays et dans le monde entier. Pour en profiter pleinement, les gens doivent pouvoir se déplacer. À cet égard, je trouve qu'il est encourageant de voir l'Ontario signaler son intention d'adhérer à l'entente sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre conclue entre l'Alberta et la Colombie-Britannique--une telle initiative des trois gouvernements serait d'une grande utilité.

Il importe aussi de reconnaître la possibilité que les compétences acquises dans une industrie soient facilement transférables dans une autre industrie, moyennant un léger complément de formation. Les entreprises et les décideurs publics doivent absolument se pencher sur cette question et veiller à ce que les exigences en matière de certification professionnelle n'entravent pas inutilement la mobilité de la main-d'œuvre.

Et bien sûr, la prise de mesures pour maximiser la contribution des immigrants qualifiés au Canada revêt une extrême importance. Nous devons trouver des moyens d'assouplir le processus de reconnaissance de la formation et des titres de compétence acquis à l'étranger, et offrir des compléments de formation pour répondre aux besoins de l'économie canadienne, de manière à ce que ces personnes hautement qualifiées puissent prendre leur place au sein de la population active.

Je me suis attardé au perfectionnement des ressources humaines dans cette partie de mon discours parce qu'il s'agit d'une condition nécessaire, bien que non suffisante, pour

assurer la prospérité de l'Ontario dans les années à venir. Dans la même veine, je suis heureux de voir que l'expérience de l'Irlande fera l'objet de discussions, car la réussite remarquable de ce pays doit beaucoup au développement d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de s'adapter.

Si les politiques visant à tirer le meilleur parti possible de notre infrastructure « humaine » sont déterminantes, la mise en valeur de notre infrastructure physique l'est tout autant pour que nous puissions atteindre notre plein potentiel. Celle-ci comprend les biens publics comme les routes, les réseaux de transport, y compris le transport en commun, de même que les réseaux d'électricité et d'aqueduc, les usines de traitement des eaux usées, les écoles et les hôpitaux. Elle englobe aussi les installations privées telles que les pipelines, les chemins de fer et les réseaux de télécommunication. Une infrastructure fiable et moderne incite les entreprises à investir avec une confiance accrue; ces dernières peuvent ainsi mieux s'adapter et soutenir la concurrence dans une économie mondiale en constante évolution. L'Ontario a besoin de politiques gouvernementales qui peuvent appuyer les investissements public et privé dans les infrastructures afin d'augmenter la productivité des entreprises.

Deux grandes questions se posent ici : de quelle façon peut-on améliorer l'efficacité des investissements en infrastructures et comment peut-on les financer? D'autres pays ont montré qu'il était possible d'accroître l'efficacité de tels investissements et d'en assurer le financement grâce aux partenariats public-privé. C'est maintenant qu'il convient d'encourager les partenariats entre le gouvernement ontarien et les investisseurs privés, étant donné le bas niveau des taux d'intérêt nominaux et l'appétit des grandes caisses de retraite pour ce genre de placements. Pour des projets d'infrastructure, l'affectation la plus efficace et la plus pertinente des ressources passe, naturellement, par des incitations appropriées, dont la plus problématique concerne l'établissement de prix adéquats. Il se peut que le manque de mécanismes permettant d'établir des prix reflétant fidèlement l'état de l'offre et de la demande explique en partie pourquoi les projets d'infrastructure fondés sur des partenariats public-privé sont relativement peu nombreux au Canada. Toutefois, les nouvelles technologies offrent d'autres avenues pour mesurer la demande de services publics et en fixer le prix en conséquence. De toute évidence, par contre, les partenariats public-privé pourront tenir leurs promesses seulement si les risques sont partagés comme il se doit entre les gouvernements et les fournisseurs de capitaux privés. Et je suis conscient que la mise au point d'ententes de partage des risques n'est pas une mince affaire.

Conclusion

Permettez-moi de conclure. Je vous ai présenté les projections de la Banque, à savoir que l'économie mondiale serait vigoureuse, mais que la faiblesse à court terme de l'économie américaine entraînera un certain ralentissement en Ontario. Celui-ci ne devrait toutefois pas être de longue durée. Le véritable défi des décideurs publics consiste à trouver des solutions aux problèmes structurels à long terme auxquels est confrontée l'économie ontarienne.

Aujourd'hui, j'ai souligné l'importance de développer les ressources humaines et les infrastructures. Mais je sais qu'il faut discuter d'autres enjeux primordiaux. Je vous cède donc maintenant la parole et je vous invite à me poser vos questions et à me faire part de vos commentaires.